

RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

Avant de procéder au raccordement hydraulique, il est absolument indispensable de bien nettoyer les tuyauteries d'alimentation afin de ne pas risquer d'introduire dans la cuve du chauffe-eau des particules métalliques ou autres.

Ne pas raccorder directement aux canalisations en cuivre les tubes eau chaude (repère rouge, 6 - figures 4 et 5) et eau froide (repère bleu, 1 - figures 4 et 5) du chauffe-eau, pour éviter les couples galvaniques fer/cuivre. Il est obligatoire d'équiper le tube eau chaude d'un raccord diélectrique (fourni avec l'appareil) et le tube eau froide d'un groupe de sécurité (sauf en écoulement libre avec robinetterie spécifique). Dans le cas d'utilisation de tuyaux PER, la pose d'un régulateur thermostatique en sortie de chauffe-eau est fortement conseillée. Il sera réglé en fonction des performances du matériau utilisé.

En cas de corrosion des filetages des tubes non équipés de ces protections, notre garantie ne pourrait être appliquée.

Quel que soit le type d'installation, elle doit comporter un robinet d'arrêt sur l'alimentation d'eau froide, en amont du groupe de sécurité.

L'installation doit comporter un réducteur de pression si la pression d'alimentation est supérieure à 0,5 MPa (5 bar). **Le réducteur de pression doit être monté au départ de la distribution générale.** Une pression de 0,3 à 0,4 MPa (3 à 4 bar) est recommandée.

Un chauffe-eau à accumulation peut être utilisé de deux façons :

1 - sous pression quand il doit desservir plusieurs postes d'eau.

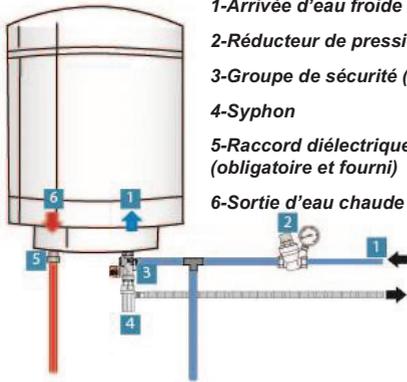
L'installation doit être effectuée avec un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa - 7 bar (non fourni), neuf, de dimensions appropriées à la capacité (petites capacités : 1/2"), et portant la marque NF (norme NF EN 1487).

Son installation doit être faite rigoureusement selon les schémas ci-après (FIG. 4 et 5).

Il est obligatoire de placer le groupe de sécurité directement ou au plus près de l'entrée d'eau froide, et à l'abri du gel.

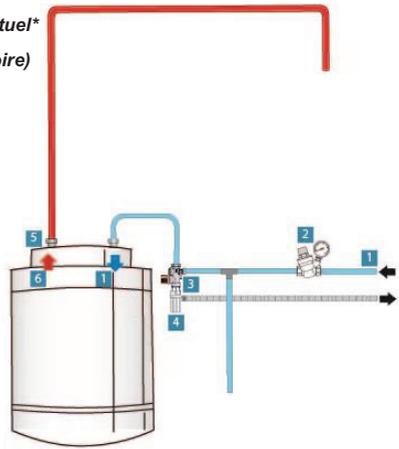
Raccorder l'organe de sécurité à un tuyau de vidange, maintenu à l'air libre, dans un environnement hors gel, en pente continue vers le bas pour l'évacuation de l'eau de dilatation de la chauffe ou l'eau en cas de vidange du chauffe-eau. Ceci implique que le tube de vidange ait un diamètre adapté au débit. Actionner la vanne de vidange du groupe de sécurité dès sa mise en œuvre pour s'assurer que la soupape ne soit pas collée.

FIG.4.
RACCORDEMENT MODELE SUR-EVIER



- 1-Arrivée d'eau froide
- 2-Réducteur de pression éventuel*
- 3-Groupe de sécurité (obligatoire)
- 4-Syphon
- 5-Raccord diélectrique (obligatoire et fourni)
- 6-Sortie d'eau chaude

FIG.5.
RACCORDEMENT MODELE SOUS-EVIER



*Réducteur de pression obligatoire si la pression d'eau de votre habitation est supérieure à 5 bar (0,5 MPa). Il doit être installé à la sortie du compteur.

2 - en écoulement libre, pour alimenter un seul point d'eau : ce type d'installation est spécialement adapté aux chauffe-eau de la gamme des petites capacités de 10, 15 et 30L sur-évier, lorsqu'ils ne peuvent être installés sous pression. L'installation doit être réalisée avec un robinet mélangeur spécifique. Dans ce cas, il n'y a pas lieu d'utiliser un groupe de sécurité.

Il est normal que cela goutte par la robinetterie, lors des périodes de chauffe.

Ne pas obstruer l'écoulement.

ATTENTION : si votre tuyauterie n'est pas en cuivre (PER, multicouche,...), il est obligatoire d'installer une canalisation en cuivre d'une longueur minimale de 50 cm (DTU 60.1) et/ou un limiteur de température en sortie d'eau chaude de votre chauffe-eau.

Remplissage du chauffe-eau :

- a. Ouvrir les robinets d'eau CHAUDE du logement.
- b. Ouvrir la vanne d'arrivée d'eau froide sur le groupe de sécurité.
- c. Le chauffe-eau sera rempli dès que vous observerez un écoulement d'eau froide à la sortie des robinets d'eau chaude. Fermez ces derniers.
- d. Vérifier le bon fonctionnement du groupe de sécurité en manipulant le robinet de vidange. Un peu d'eau doit s'écouler.
- e. Vérifier l'étanchéité au niveau des sortie et entrée d'eau sur le chauffe-eau.

Si vous constatez une fuite, essayez de resserrer les raccords.

Si la fuite persiste, procédez à la vidange du chauffe-eau et refaites les raccords.

Recommencez l'opération jusqu'à avoir une étanchéité totale.